

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 23 septembre 2025

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GRIMAULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MAIGNAN Brigitte, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- BURLLOT David donne pouvoir à GRIMAULT David,
- FORTIN Céline donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- GOUEZIN Alain donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- LEVY-ROBERT Christelle donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- GOASTER Samy, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène,

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Luc GUYMARD

Délibération n°2025-078

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 9 – Pouvoirs : 6

RESSOURCES HUMAINES MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Les conventions de mise à disposition de personnel permettent à nos structures de fournir aux agents des quotités de travail et des emplois intéressants. Les agents bénéficient quant à eux d'un employeur unique. Ces conventions nécessitent d'être délibérées.

Vu le comité social territorial du 11 septembre 2025,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** les mises à disposition de personnel présentées ci-dessous :

Collectivité employeur	Mise à Disposition de	Service	Volume de mise à disposition	Date début convention	Date fin convention
Lamballe Terre & Mer	Lamballe-Armor	ALSH	400	1 ^{er} janvier 2026	31 août 2026
		ALSH	794,5	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	870	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		Entretien	9h hebdomadaire	1 ^{er} janvier 2025	31 décembre 2025
		Bibliothèque	700	1 ^{er} janvier 2025	31 décembre 2027

Collectivité employeur	Mise à Disposition de	Service	Volume de mise à disposition	Date début convention	Date fin convention
Lamballe-Armor	Lamballe Terre & Mer Personnel animation	ALSH	620	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	255	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	561	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	641	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	380	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	561	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	520	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	154	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	561	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	561	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	154	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
Lamballe-Armor	Lamballe Terre & Mer Personnel cantine et entretien locaux	ALSH	216	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	176	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	221,25	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	81	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	50,5	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	14	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	91,5	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	283	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	359	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	80	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	351	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	58	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	80	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	196	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	80	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
		ALSH	200	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026
ALSH	40	1 ^{er} septembre 2025	31 août 2026		

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 06 OCT. 2025

Philippe HERCOUËT

Maire de Lamballe-Armor



[Handwritten signature in blue ink]

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 06 OCT. 2025

De la publication le 06 OCT. 2025

Pour le Maire,
Par délégation,

Jérôme DENIS
Directeur Général des Services

[Handwritten signature in black ink]